

# GRANDE VENTE DE JOUETS, MATÉRIEL DE SPORT ET HABITS D'ÉTÉ POUR ENFANTS

**SAMEDI 7 MAI 2022**  
dans le cadre de la Fête de Mai  
à la **GRANDE SALLE** du Mont-sur-Lausanne

Chers Parents, Chers Élèves,

Après 2 années d'absence, l'APE Le Mont est heureuse de vous proposer à nouveau sa vente de jouets et d'habits de 2<sup>ème</sup> main lors de la Fête de Mai !

<b>Dépose des articles :</b>	Vendredi 6 mai de 19h à 20h30
<b>Vente membres* APE :</b>	Samedi 7 mai de 9h à 10h
<b>Vente publique :</b>	Samedi 7 mai de 10h à 16h
<b>Restitution :</b>	Samedi 7 mai de <b>16h45 à 17h45</b>



Afin de vous permettre de vendre et/ou d'acquérir des articles de qualité, veuillez prendre connaissance des informations suivantes:

**Articles admis :**



- Jouets, jeux de sociétés, puzzles, livres d'enfants, DVD, jeux vidéo.
- Matériel de sport d'été tels que vélos, raquettes, patins à roulettes, trottinettes.
- Habits d'été et vêtements de sport pour enfants, tailles 104 à 176 (attention: vêtements individuels uniquement, les lots ne sont pas admis).

**Articles refusés :**



- Matériel de puériculture et habits de la petite enfance; peluches; accessoires de décoration (lampes, tableaux); matériel de sport d'hiver et habits d'hiver; livres et DVD pour adultes; cassettes VHS.

**Règlement :**

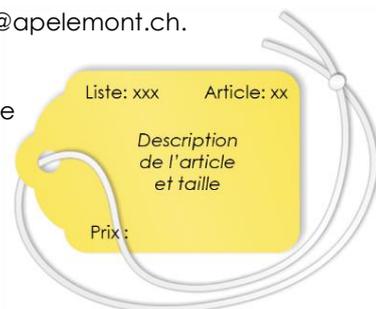
- Tous les articles doivent être en bon état, propres et complets.
- Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur les jeux de sociétés, les puzzles, les jeux vidéo ainsi que tout article de plus de 50.-
- Les articles invendus seront récupérés par les vendeurs lors de la restitution.
- Récupération du montant de la vente: 90% pour les membres\* et 70% pour les non-membres; les montants non récupérés lors de la restitution deviendront propriété de l'APE.

**Liste :**

- Les articles sont à répertorier sur la liste figurant au verso.
- Le numéro de liste est à obtenir par email avant le 6 mai à [vente@apelemont.ch](mailto:vente@apelemont.ch).
- Une seule liste par personne présente (max. 30 articles) admise.

**Étiquettes :**

- Chaque article doit absolument être muni d'une étiquette volante (pas de ruban adhésif) et cartonnée, solidement attachée, indiquant: le numéro de la liste; le numéro de l'article; une description et, au besoin, la taille; le prix.  
Les articles munis d'étiquettes non conformes seront refusés.



Pour des ventes réussies et nombreuses, nous vous conseillons de privilégier des petits prix ronds. Informations et exemple d'étiquettes sont disponibles sur [www.apelemont.ch](http://www.apelemont.ch); contactez-nous à [vente@apelemont.ch](mailto:vente@apelemont.ch) pour obtenir un numéro de liste ou trouver une réponse à vos questions.

\* si vous désirez devenir membre ou renouveler votre adhésion à l'APE Le Mont, la cotisation annuelle de 40.- par famille sera à régler lors du dépôt de la liste/des articles. Au vu des circonstances, votre adhésion sera exceptionnellement valable pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. Nous vous rappelons que 25.- de la cotisation sont reversés à l'APE-Vaud.